

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX LE VINGT NEUF SEPTEMBRE (29/09/2022)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 23 septembre, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS : 26

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, **Adjoins**,
Mme Danièle SCHATTEL, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert POMAREDE, M. Georges SEGARD, Mme Arlette CAZORLA, M. Philippe GARCIA, Mme Reine-Claude ORTALO, M. Jean-Christophe THIERS, Mme Anne-Marie VOLLARD (DUPONT), Mme Jessie COTINET, M. Soufiane ACHCHTOUI, M. DUPARC Robert, M. Jean-Claude LORENZO, M. Ignace VELA, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux**.

ETAIENT REPRESENTES : 7

M. Pierre PUCHOUAU (représenté par Madame Claudine MATALA), **Adjoint**,
Mme Danièle PUCHOUAU (PAPUGA) (représentée par Monsieur Luc PORTES), Madame DESCAMPS Marie-Line (représentée par Monsieur Guy LOURMEDE), M. Michel ALBERGUCCI (représenté par Madame Stéphanie GAYET), M. Philippe LERMINEZ (représenté par Madame Any DELCHER), M. Frédéric GENRIES (représenté par Madame Jessie COTINET), Mme Laureen LASSERRE (GONZALEZ) (représentée par Monsieur Jérôme POUGNAND), **Conseillers Municipaux**.

Monsieur GARCIA est nommé secrétaire de séance.

15 – 29 septembre 2022

**15. Désamiantage et réfection de la toiture de l'ancien tribunal
d'instance : signature des marchés de travaux**

Rapporteur : Madame LOPEZ.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'ordonnance N° 2018-1074 du 26 novembre 2018 et le décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 relatifs au code de la commande publique,

Considérant la consultation en procédure adaptée lancée pour les travaux de désamiantage et de réfection de la toiture du tribunal,

Considérant le rapport d'analyse,

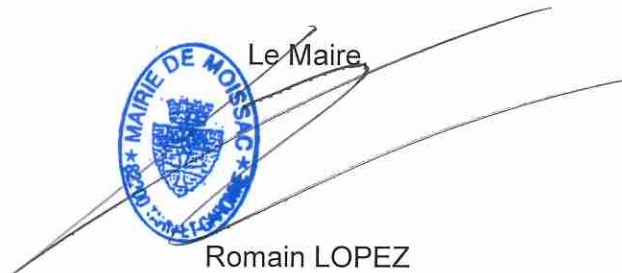
Monsieur le Maire demande à l'assemblée :

- De l'autoriser à signer les marchés avec les entreprises, économiquement plus avantageuses, ci-dessous :
Lot 1 : couverture zinguerie : entreprise ETC pour un montant HT de 369 000,00 € soit 442 800,00 € TTC
Lot 2 : désamiantage : entreprise ETC pour un montant HT de 114 983,00 € soit 137 979,60 € TTC.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les marchés avec les entreprises ci-dessus, ainsi que tous les documents à intervenir nécessaires à la mise en œuvre de cette opération.

Pour copie conforme
Moissac, le 30 septembre 2022

Le Maire

Romain LOPEZ

Le secrétaire de séance,


Philippe GARCIA

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :